

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 27

Artikel: La camomille
Autor: Ozaire, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il téléphona à M. Knie pour lui demander une entrevue préalable. C'est M. Charles qui lui répondit et quand Beugnet lui eut tout raconté, il devina une bonne blague et lui dit :

— Venez seulement le matin et exceptionnellement, car nous allons tous les dimanches au sermon à Aubonne chez le pasteur allemand, nous vous mettrons en relation avec les animaux que vous désirez dompter.

Soyez sans crainte, ils sont bien nourris et si des fois, ça leur arrive de manger du dompteur, ils n'en prennent qu'une morsure à la fois.

Beugnet remercia comme il convenait M. le Directeur, mais vendredi et samedi, pensa souvent à la morsure qui pourrait éventuellement lui manquer pour rentrer au village.

Le grand jour arriva ! Avant de se lever, à côté de sa Jeannette qui aurait quand même bien voulu l'embrasser avant de partir, mais qui trop fière préféra bouter. Beugnet avait fait sa prière ! Il ne la frisaît pas souvent, mais, cette fois il fallait prendre ses précautions.

Une fois habillé, il déjeuna, embrassa ses gamins, dit un énergie au-revoir à la Jeannette et s'en alla prendre le train pour Lausanne. Il y arriva sans encombre et se présenta, non sans avoir bu un bon cognac pour se donner du courage, à M. Charles Knie.

Le mot d'ordre avait été donné et il fut présenté aux trois frères, messieurs Frédéric, Eugène et Rodolphe, ainsi qu'à son dompteur et au régisseur. Ils l'accompagnèrent partout. On commença par visiter les écuries aux chevaux, il donna son opinion et ces messieurs purent se rendre compte qu'il s'y connaissait. On lui fit examiner un cheval méchant et on lui recommanda de faire attention.

— Les chevaux méchants, j'en fais mon affaire, et adroitement se glissa à côté de l'animal qui ne se fit pas faute de ruer et d'essayer de mordre, mais qui fut mâté, c'est le cas de dire, par notre ami Beugnet à l'étonnement des frères Knie. Il sortit du box de la même façon qu'il y était entré et tourna carrément le dos au cheval, pour expliquer à ses auditeurs comment il s'y prenait. L'animal qui n'avait pu digérer la façon peu polie avec laquelle il avait été traité, rusa et Beugnet reçut ses deux pieds dans le derrière. Il alla rendre visite au lama qui était de l'autre côté et quand on le releva, heureusement, il n'avait rien de cassé. Il crâna et malgré la douleur, continua la visite. Les éléphants lui furent très sympathiques et quand on le fit monter sur le gros et qu'il dut s'asseoir sur sa tête, ça voulignait dans le bas du dos. Avant de passer à la ménagerie, on le mena dans l'arène où lui fit monter un âne. Beugnet malgré toute sa science fut plusieurs fois connaissance avec le plancher des vaches. Il est vrai qu'il était handicapé...

A la ménagerie, tout l'intéressa. Sous la conduite du dompteur, il fut autorisé à passer dans le couloir réservé au personnel. On lui recommanda de faire bien attention. Il alluma un grandson fort et fit la tournée en compagnant par les ours, les phoques, de l'heure. Au sujet de ce dernier, il s'empessa de demander s'il serait dans la cage à la représentation. Sur la réponse négative qui lui fut faite, il déclara qu'il n'en avait pas peur et que c'était tout simplement pour être au clair.

On suivit par les lions et lionnes, il caressa les jeunes qui ne bronchèrent pas et il ne put s'empêcher de dire :

— Ils me cornaissent déjà, ce que c'est que d'avoir l'habitude des animaux.

À ce moment, il enleva son grandson de sa bouche le placa dans sa main qu'il mit derrière son dos pour causer à ces messieurs. Sans le vouloir il appuya le bout de son cigare brûlant sur la patte d'une lionne qui somnolait. La réponse ne se fit pas attendre. Un coup de patte et le bed habit du dimanche à Beugnet était déchiré du haut en bas. On s'empessa autour de lui et heureusement, à part une forte égratignure, tout s'en tenait à des dégâts matériels. Il n'eut pas l'air trop affecté, mais au-delà de lui, il ne la menait pas large en pensant à sa femme, à cause de son habit. Devant la cage des singes, il resta à se divertir et trouva moyen, jamais deux malheurs sans trois, de se faire mordre par une guenon qu'il s'était plus à exciter. On le pança et tout le monde s'en fut trouver les hindous.

Là, il essaya de causer l'arabe avec ces messieurs, mais leur patois n'était pas le même que le sien. Tout lui plut, ces hindous qui avaient l'air de femmes et qui étaient des hommes, leurs jeux, leurs chants, leurs danses. Il fit quand même la grimace quand le charmeur de serpents lui plaça un cobra autour du cou. Quand il vit, la tête du reptile droit dessus son grandson, il eut un frisson et en serrant les fesses sentit qu'il avait reçu un coup de pied de cheval. La visite étant terminée, il fut invité à dîner par M. Frédéric, but sec, et le café pris, on l'emmena dans une roulotte pour l'habiller. Il en ressortit tout chamarré d'or, sur un habit de drap rouge avec des grandes bottes vernies. On lui remit un fouet et un pistolet. La représentation avait suivi normalement son cours et c'est aux applaudissements d'un cirque plein qu'il fit son entrée en cage.

Une fois dedans, en levant les yeux au ciel, qu'on apercevait par le barancle au fin coutset du cirque, Beugnet refit sa prière. Un bruit de ferraille et les lions et lionnes faisaient leur entrée. Il se tenait naturellement près du dompteur et à l'opposé des fauves. Son attention se portait sur la lionne à qui il avait brûlé la patte. Il avait l'impression qu'elle le regardait avec une attention toute particulière. A vous dire vrai, il avait peur !

Les exercices se succéderont rapidement et de temps en temps les féroces carnivores le frôleront, non sans lui adresser en passant et à son intention un rugissement qui n'avait rien de musical. Tableau final et sortie des lions aux applaudissements de la foule en délire. Quand le dernier fut sorti, Beugnet fit éclater son fouet à plusieurs reprises, lâcha un coup de pistolet et dit :

— Tonnerre ! Ils ont bien vu à qui ils avaient à faire !

Ces messieurs Knie le félicitèrent pour son courage et comme souvenir on l'autorisa à conserver son costume. Il retrouva ses copains qui l'ovationnèrent et qui lui dirent :

— C'est un honneur pour la commune !

Il rentra à Rouchers en uniforme, après avoir trinqué quelques verres, son billet de cinquante francs en poche.

Arrivé à la maison, tout le monde était couché ! Il se déshabilla, non sans se plaindre en silence, se glissa à côté de sa femme qui se retournant brusquement le prit à bras le corps et lui dit en l'embrassant :

— Tu n'es pas mort ?

— Non, je ne suis pas mort, mais j'ai bien risqué !

— Ce que je me suis rongée les sangs en pensant à toi aujourd'hui ; promets-moi de ne plus recommencer ?

— Je te le promets, Jeannette !

Elle l'embrassa encore bien quelquefois, puis ils s'endormirent, elle, en pensant que son homme était au fond un bon homme, qu'il avait gagné cinquante francs, et qu'en définitive on ne gagnait pas ça tous les jours, et lui, que sa femme avait beau porter les culottes, qu'elle l'aimait puisqu'elle ayant eu peur, mais que malgré ça, il était certain qu'elle ferait la chette le lendemain quand elle trouverait son habit en deux morceaux. Il conclut en se disant encore : « Mon derrière me fait mal, ça c'est une affaire en règle, mais mon amour-propre est sauf !

Chamot.

LA CAMOMILLE

Petite fleur insignifiante, de couleur plus que modeste et au parfum aigrelet ; elle pousse, sans culture et sans soins, dans les jardins modestes comme elle. Nul ne la prit jamais comme ornement d'un parc, ni même du plus petit balcon. On la tolère tout juste, parce que, nullement nuisible ou encombrante pour son voisinage, elle peut, dans certains cas mal définis, rendre quelques services. Chose curieuse, ceux qui, à l'occasion, peuvent avoir recours à ses services, ne s'en vantent guère ; c'est, je veux le croire, par égard pour l'extrême modestie de cette fleurette ! L'herboriste et l'apothicaire sont les seuls humains qui en proclament hautement les vertus ; en général, ce sont ceux qui en usent le moins. Son prix de vente, dans les pharmacies, est accessible aux bourses les plus pauvres ; cependant, je me suis laissé dire que, durant les deux ou trois premières semaines de septembre de chaque année, elle renchérit, même passablement, comme les œufs aux environs de Pâques. Ce renchérissement m'a, tout d'abord, surpris ; mais, après étude très approfondie de la question, j'ai été amené à conclure que, la période d'ouverture du Comptoir Suisse, pourrait bien y être pour quelque chose ? Le même phénomène économique se reproduit, du reste assez régulièrement, pendant les Fêtes de l'An et lors des grandes festivités de toutes sortes qui se présentent dans le cours de l'année !

Les poètes ont chanté l'églantine et la rose, le lys et la violette ; ne conviendrait-il pas, sans vouloir effaroucher la modeste camomille, de lui décerner tout au moins un couplet, que l'on pourrait ajouter à la chanson bien connue : en ce sens, par exemple :

*Au lendemain de certains jours,
Vers toi, petite fleur,
Nous regardons, avec amour,
Tu remets en place nos cœurs
Tu calmes nos douleurs !
Petite fleur, petite fleur,
Tu fais, parfois, tout mon bonheur,
Petite fleur, petite fleur,
Tu fais tout mon bonheur !*

Pierre Ozaire

UN VIEUX DE LA VIEILLE

Les lignes que voici sont extraites du journal : *Le Carabinier Vaudois*.

Le vétéran Edgar Rochat est à l'honneur. De très bonne heure le matin, son uniforme vert poutré comme celui d'une recrue, un peu en retard, il a rejoint ses collègues de La Vallée, en route pour Rolle, au pas de course.*

Il n'a pas mal tiré, « mieux que bien des jeunes », lui confie un membre du Comité qui s'est occupé de lui au stand.

On l'a appelé pour recevoir son prix ; le vétéran boit ensuite à la coupe qu'on lui tend, et remercie avec distinction en quelques mots bien

sensitif, suite patriotique des paroles vibrantes qu'il a prononcées à Vallorbe en 1921. Une jeune fille lui offre un splendide bouquet, elle en est aussitôt récompensée par deux vigoureux baisers, aux applaudissements de l'assistance.

Maintenant, encadré de quatre sergents, qui forment sa garde, il est en tête du cortège, il porte fièrement le vieux drapeau des Carabiniers de La Vallée de Joux, daté de 1852.

Le défilé dure longtemps ; le soleil de La Côte qui est de la fête, fait son devoir aussi, il tape dur, mais le porte-drapeau combier, coiffé du chapeau à plumes, fidèle à son poste, ne paraît guère s'en inquiéter. Du reste, n'est-ce pas son collègue plus jeune qu'il affectionne, un Rochat comme lui, qui tient le drapeau de la Société, inauguré à Cossonay l'an dernier !

Sa tâche terminée, il est arrivé avec les autres dans le voisinage immédiat de la cantine ; là seulement, le vieux soldat qui a chaud, s'éponge le front.

Une dame, bien intentionnée sans doute, et qui connaît mal le tempérament et la vigueur d'Edgar Rochat, s'avance bienveillante, l'air engageant, une chaise à la main.

— Pardon, monsieur le carabinier, si vous voulez bien vous asseoir !

— Moi ? Mais madame, je ne suis pas malade.

— Voyons, monsieur, vous devez être bien fatigué et...

— Pas du tout ! Madame, allez me cherchez plutôt une belle jeune fille et vous verrez encore comme je la ferai danser ; ce disant, notre ami esquisse un pas de danse élégant qui déconcerte quand même son interlocutrice. Toute à son idée seconde cependant, elle avise un sergent de l'entourage du père Edgar et le prie d'essayer s'il aura plus de chance qu'elle.

— F... moi le camp avec ta chaise ! on m'embête à la fin. Avec la musique, j'aurais été à Génève, s'il avait fallu.

Un carabinier qui se rend mieux compte de la situation s'est avancé une bouteille à la main ; il tend un verre au vétéran qui boit lentement, à petites gorgées, et dit : « Merci... non... pas davantage, c'est suffisant pour le moment ; ça vaut largement mieux que leur tonnerre de chaise ! »

Edgar Rochat est rentré avec les carabiniers de La Vallée, après avoir figuré dignement à Rolle, chez l'amie May, à l'étape du retour, à l'arrivée au Pont. Le lendemain il voit son portrait dans un journal, l'examine et s'exclame avec raison : Té borlai te pa ! man fe bin dé pevilli que ne su, on derai perdi kié ceint ans !

C'est que notre vieux soldat est du bois dont on fait les carabiniers ; il est de ceux qui ont fait ou qui font encore honneur à notre unité, les C. David, les Thélin, les Truan-Tétaz, les B. Vallotton, les Tschumi et combien d'autres.*

Souhaitons-lui de pouvoir, par sa présence, donner du relief à nos manifestations pendant de longues années encore.

R.

* Fête de la Société des Carabiniers.

* Edgard Rochat a passé son école militaire de carabinier en 1866, à Winterthour.

La Patrie Suisse. — Le No 892 du 15 juin de la « Patrie Suisse » vient de nous parvenir, avec quelque retard. Ce retard, comme nous l'apprend une note de notre illustré national, est dû à une grève, — curieuse, sans précédent chez nous et bien fâcheuse ! où les patrons ne sont que les victimes et qui est le résultats de rivalités entre deux syndicats, celui des typographes et celui des lithographes !

Mais, pour s'être fait attendre, le numéro n'en est que plus intéressant. Comme à l'ordininaire, une quarantaine de gravures l'illustrent ; voici les portraits d'Alfred Martin, le regretté professeur genevois, du Dr Hugo Dürenmatt, le nouveau conseiller d'Etat bernois : d'un rière-conseiller de la Confrérie des Vignerons en costume du XVIII^e siècle, M. Emile Gétaz, notre aimable frère, le président du comité de Presse de la Fête des Vignerons ; M. Paul Haas, l'ancien, et M. Joseph Cogniat, professeur, le nouvel organiste de la Cathédrale de St-Nicolas à Fribourg.

Voici encore, comme actualités, les dégâts causés, dans le pays neuchâtelois, par l'orage du 2 juin, la session du Conseil international des Femmes à Genève, la Fête centrale de Stella à Romont, les tireurs